Les aides et subventions pour implémenter l'IA dans votre cabinet

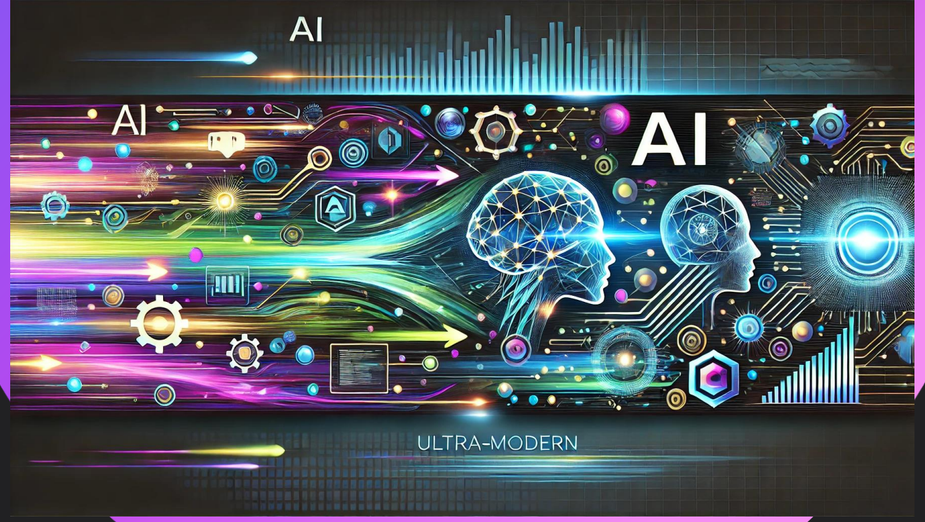

RCA CONSULTING
LE CLUB 3.0

Webinaire + Xpert-IA

5 juillet 2024
12h30/14h00

Selon le cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG), 43% des salariés déclarent utiliser régulièrement une IA générative au travail contre 20% en 2023.

Lire le journal

Tech & web

Actualités tech Crypto Start-up Tests Pratique

L'IA générative ferait gagner 5 heures de travail par semaine à 60% des salariés, selon une étude

L'intelligence artificielle est-elle le nouvel assistant essentiel aux salariés ? D'après une étude du cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG) parue ce mercredi, il semblerait que oui. En juin, l'organisme a mené une enquête internationale auprès de 13.000 dirigeants, managers et employés dans 15 pays. Et les chiffres sont sans appel : parmi les employés 43% déclarent utiliser régulièrement l'intelligence artificielle générative contre 20% en 2023.

Cette technologie permet à différents outils numériques de générer du texte, des images, des vidéos ou d'autres médias, en réponse à des requêtes des utilisateurs. Dix-huit mois après le déploiement à grande échelle du célèbre robot conversationnel, ChatGPT, les sentiments des salariés vis-à-vis de l'IA a évolué : 42% des sondés se déclarent confiant quand à l'impact des IA sur leur travail contre 26% l'an passé.

Une angoisse de l'IA persistante mais disparate entre les pays du monde

Parallèlement, l'étude révèle que l'angoisse de voir des métiers disparaître demeure chez les employés. Parmi les sondés, ce sont 49% des utilisateurs réguliers de cette technologie qui estime que leur emploi pourrait disparaître au cours de la prochaine décennie.

Un gain de temps au travail

Au cours des douze derniers mois, les employés sont deux fois plus nombreux à déclarer utiliser l'IA générative régulièrement. Ils sont 52% en 2024 contre 20% en 2023. L'usage est essentiellement professionnel. D'après l'enquête, 43% des interrogés le font pour le travail. En France, c'est même un employé sur deux qui s'en sert pour ses activités pros. «*Les gains de productivité sont bien réels. 58 % des salariés déclarent gagner au moins cinq heures par semaine. C'est une formidable opportunité pour les entreprises et pour la société*», estime Sylvain Duranton, directeur monde du cabinet BCG X, l'entité tech de BCG et coauteur de cette étude.

Les employés questionnés déclarent rentabiliser ce temps gagné en effectuant davantage de tâches (41 %) ou de nouvelles tâches (39 %), expérimenter la technologie (39 %) ou encore travailler sur des dossiers plus stratégiques (38 %). Plusieurs d'entre eux souhaitent même intensifier leur usage de l'IA et recevoir une formation. À l'heure actuelle, seulement 30 % des managers et 28 % des employés ont déjà été formés à l'IA, contre la moitié des dirigeants. En France, ce sont 50% des managers et 33% des employés qui en ont bénéficié.

Au programme

Les aides et subventions pour implémenter l'IA

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

5 Juillet 2024 | Le Webinaire IA # 26

01 Les raisons de l'urgence de l'IA ?
02 Les aides et subventions : 2 dispositifs
03 Les raisons de monter des dossiers au plus vite courant Juillet 2024 ?
04 Pourquoi faire ce travail avec RCA Consulting et Xpert-IA ?

Prochaine date et thème de notre webinaire :

➔ 12/07 : l'actualité technologique des IAG

La difficile mutation des cabinets vers les services et le conseil

Théoriquement, la fin de la tenue (via la FE)
doit permettre facilement
l'avènement des services
et du conseil ?...

Recrutement dans les cabinets

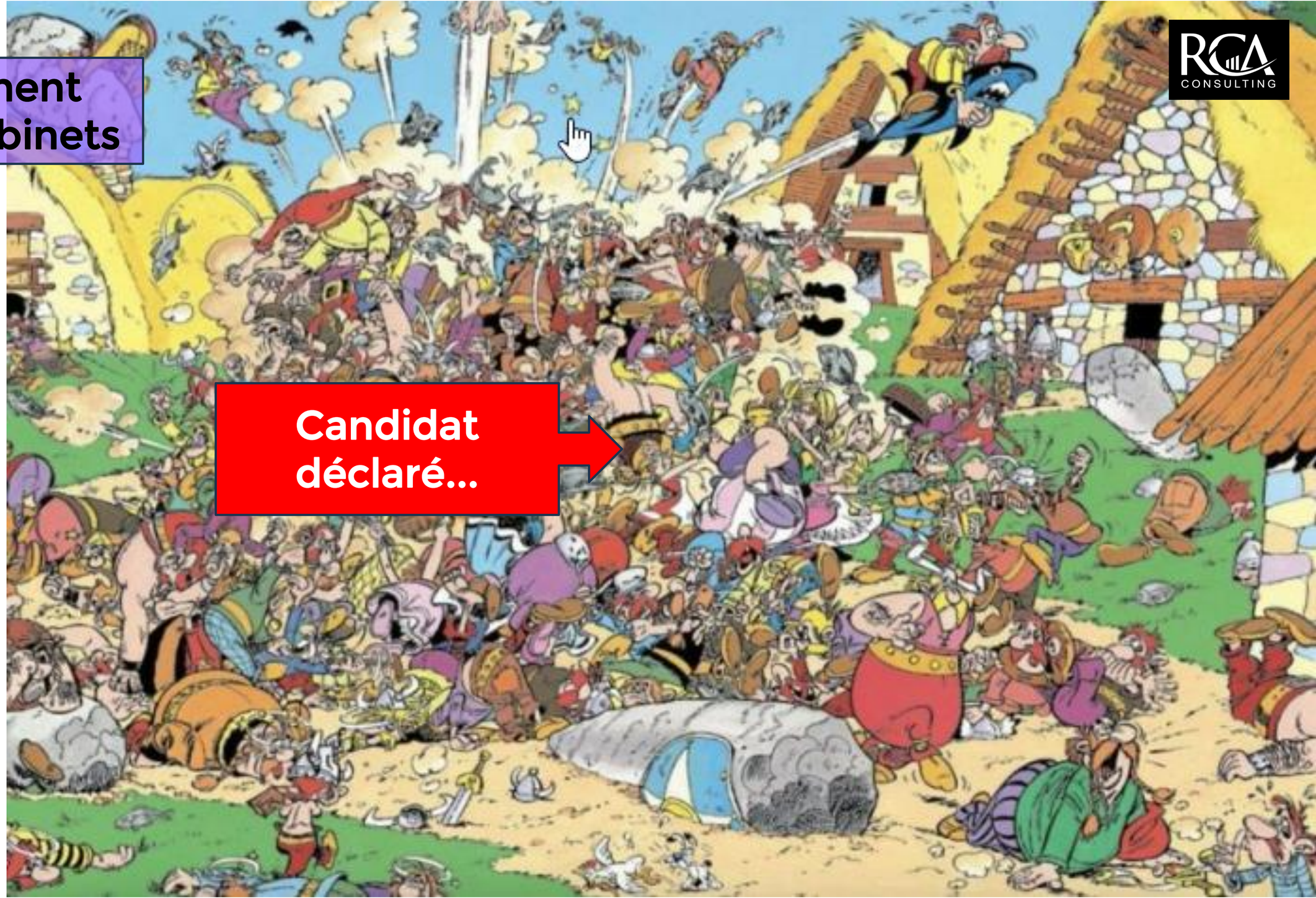

01 Les raisons de l'urgence de l'IA ?

Toujours la productivité…

La **perte de productivité** depuis **6 ans** dans les 250 + grands cabinets français

RCA CONSULTING

Ratio CA/Effectifs

(EC + CAC)

	Hors inflation	Inflation
Millésime 2018 =	95.854€	1,9%
Millésime 2019 =	95.510€	1,6%
Millésime 2020 =	95.897€	1,6%
Millésime 2021 =	101.385€	3,4%
Millésime 2022 =	95.370€	6,7%
Millésime 2023 =	92.782€	4,9%

soit **+21,7%** d'inflation cumulée

=> Sur base la base de 95.854€ en 2018, **une productivité juste maintenue** devrait donner **116.654€** en 2023 ! Aïe…
C'est une perte de **25%** de productivité absolue en 6 ans !

Nouveaux collabs ('talents') - qualifiés et - dévoués

Nouveaux dossiers + petits et - bien organisés et - motivés

Accumulation d'outils sans processus organisationnels

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

01 Les raisons de l'urgence de l'IA ?

Les professions du chiffre sont bousculées

Robots
contre vous ?

Editeurs

Concurrents

Etat

Collaborateurs

Robots
avec vous ?

Clients

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

01 Les pépites françaises de la comptatech aux mains des anglo-saxons : la data en péril ?

2020

EDITIONS LEGISLATIVES actuEL Expert-comptable
Le quotidien de l'expert-comptable

Copropriétaire de Cegid, Silver Lake veut acheter Silaexpert

10/07/2020

Servant Soft

CcMx

QUADRATUS

cegid

silæ

ebp LOGICIELS DE GESTION

Silver Lake société californienne rachète Silae après Cegid

01 Les pépites françaises de la comptatech aux mains des anglo-saxons : la data en péril ?

VISMA

Paroles de | E-cabinet

"Visma constitue son offre au fil des rachats de sociétés locales"

24/05/2024

A+ A-

Encore peu connu en France, l'éditeur norvégien se positionne sur le marché des logiciels dédiés aux experts-comptables et à leurs clients en menant des opérations de croissance externe. Le point avec Olivier Constant, directeur régional pour le segment Small Business France et Benelux.

Pouvez-vous, tout d'abord, présenter Visma, société d'édition de logiciels, en retraçant rapidement son histoire et en évoquant ses zones d'implantation ?

Société norvégienne avec actionnaires britanniques (+ US ?)
180 sociétés dont 71 acquisitions récentes
Secteur gestion, comptable, juridique, assurances, immobilier
2,4 Mds€, 15.000 salariés, 1,6M de clients

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

2022
inqom

2024
CHAINTRUST

2024
TELEDEC.fr

2024
MyCompanyFiles

01 Les raisons de l'urgence de l'IA ?

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Raison n°1

Les périodes fiscales successives, usantes

Raison n°2

L'évolution négative de la productivité et des marges

Raison n°3

La pénurie croissante de collaborateurs

Raison n°4

Le besoin de changer de business model

Raison n°5

Le report de la facture électronique

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Flavien Chervet • Abonné
Conférencier et auteur (IA génératives & créativité) | Entrepreneur - Directeur I...
Accéder à mon site web
11 h •

😤Coup de gueule. J'en ai ma CLAQUE de la bien-pensance rassurante sur l'#IA. Elle ne sert qu'à empêcher la société de se préparer et les citoyens de penser. Il faut aujourd'hui avoir le courage de regarder la réalité en face : notre #Humanité en dépend.

👉Bien-pensance 1 :
L'IA va automatiser des tâches à faible valeur ajoutée et nous allons pouvoir nous concentrer sur celles à haute valeur ajoutée. FAUX.

👨💻L'IA automatise et va automatiser les tâches à plus haute valeur ajoutée ! Ce sont elles qui coûtent cher en temps humain et pour lesquelles l'incitation à automatiser est la plus forte. Et plus c'est intellectuel, plus l'IA est capable d'automatiser.

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

👉Bien-pensance 2 (liée à la 1) :
L'IA va automatiser des tâches, pas des métiers : eux vont simplement évoluer.
FAUX.

🧠L'IA générative telle que nous la connaissons n'est qu'un bac à sable, un prototype pour s'habituer. Tous l'écosystème se prépare à l'arrivée de la vraie révolution : les **#agents**. Toutes les briques sont déjà là pour avoir des « salariés digitaux » capable en toute autonomie de réaliser un métier au complet.

👀J'ai vu de mes propres yeux des démos quasi-matures, qui automatisent à 100% ce que font des milliers de comptables, de planificateurs de voyage ou de courtiers en assurance. Sans parler des métiers créatifs et du marketing…

🍊Nous sommes dans un pays qui a fondé son économie sur le **#tertiaire** et nous avons un problème.

👉Bien-pensance 3 :
C'est un outil comme les autres, on a déjà connu des révolutions industrielles et la société évolue juste. FAUX.

🗿L'IA va produire une révolution civilisationnelle sans précédent. La seule comparaison que nous puissions faire est avec la révolution #écologique. Dans les deux cas, nous n'allons pas vers une évolution / transition, mais vers un effondrement des piliers principaux de notre société.

🤦‍♀️Il faut arrêter toute comparaison entre l'IA et les autres révolutions #technologiques.

👉Bien-pensance 4 :
On a le temps... FAUX.

🌊Peut-être que dans 20 ans, l'IA générale / la #superintelligence sera toujours un mirage. Mais il y a des raisons crédibles de penser que l'horizon est plutôt de 3 ans (optimiste mais crédible) à 8-10 ans (pessimiste et tout aussi crédible).

Qu'elle soit la bonne ou non (personne ne lit l'avenir), l'hypothèse des 3 ans doit désormais être prise au sérieux. La chasser de la main est uniquement le signe de l'ignorance du propriétaire de ladite main. Je vous renvoie au rapport Situational Awareness (Leopold Aschenbrenner) qui présente des soubassements solides pour cette hypothèse.

Comme pour l'écologie, le temps n'est plus à la complaisance mielleuse (ni à la peur non plus !). La bien-pensance, qui se veut rassurante (et permet de se donner bonne conscience quand participe au mouvement), est dangereuse. Elle empêche de prendre le taureau par les cornes et d'assumer la profondeur #anthropologique du sujet.

💀Elle empêche de penser.

Les financements de la démarche IA

02 Les aides et subventions : 2 dispositifs

Exclusivement pour la formation des salariés sur plusieurs thèmes

FNE FORMATION 2024

Financez votre formation via le « FNE Formation »

Le FNE Formation est un dispositif proposé par l'Etat et relayé par l'OPCO Atlas qui permet de prendre en charge jusqu'à 70% des coûts pédagogiques des formations sur la transition écologique et des formations ayant trait à la cybersécurité, à l'IA et au big data au titre de la transition numérique.

Spécifique à un accompagnement global à l'implémentation de l'IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

le fond FNE 2024 fonctionne-t-il pour un accompagnement à la démarche IA en entreprise ?

Le FNE-Formation 2024 est conçu pour accompagner les entreprises et leurs salariés face aux transformations majeures de leur environnement, notamment les transitions écologique, alimentaire, et numérique. En 2024, le dispositif a été recentré pour exclure les formations favorisant la simple digitalisation des tâches et se concentrer sur des projets à forte technicité, tels que l'intelligence artificielle et la cybersécurité [1] [2] [4].

Ainsi, le FNE-Formation 2024 peut effectivement financer des formations liées à l'intelligence artificielle en entreprise, à condition que ces formations s'inscrivent dans les axes prioritaires définis par le dispositif, notamment l'accompagnement de la transition numérique [1] [2] [3] [5]. Les entreprises doivent soumettre des dossiers complets et respecter les conditions d'éligibilité pour bénéficier de ce financement.

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

comment puis-je déterminer si mon entreprise est éligible au FNE 2024

Pour déterminer si votre entreprise est éligible au FNE-Formation 2024, vous devez prendre en compte les critères suivants :

1. Activité économique : Votre entreprise doit exercer une activité économique, quel que soit son statut juridique (société, entreprise individuelle, association, etc.) [4].
2. Taille de l'entreprise : Toutes les tailles d'entreprises sont éligibles, des TPE aux grandes entreprises. Cependant, le taux de prise en charge varie en fonction de la taille [3].
3. Axes thématiques : Votre projet de formation doit s'inscrire dans l'un des 5 axes prioritaires du FNE-Formation 2024 [4] :
   - Transition écologique
   - Transition numérique (recentrée sur des projets à forte technicité comme l'intelligence artificielle et la cybersécurité)
   - Transition alimentaire et agricole
   - Transition démographique (pour les secteurs du grand âge, de la petite enfance et du médico-social)
   - Accompagnement des grands événements (comme les WorldSkills 2024)
4. Salariés concernés : Le dispositif s'adresse à tous les salariés de votre entreprise, à l'exception des alternants et des salariés en fin de contrat avant la fin de la formation [4].
5. Calendrier : Les demandes doivent être déposées avant le 31 décembre 2024, et les formations peuvent se dérouler jusqu'au 31 décembre 2025 [4].

Pour confirmer l'éligibilité de votre entreprise et obtenir plus de détails sur les conditions spécifiques, il est fortement recommandé de contacter directement votre OPCO (Opérateur de Compétences) [5]. C'est l'OPCO qui attestera de l'éligibilité de votre entreprise au FNE-Formation 2024 et vous guidera dans la procédure de demande de financement.

Les financements de la démarche IA

FNE FORMATION 2024

Publics éligibles :

Salariés (collaborateurs, EC...) des cabinets d'expertise comptable

Taux de prise en charge par ATLAS :

- **Petites entreprises :**
  Effectif < 50 salariés et CA annuel ou total du bilan annuel < 10M€
  Taux de cofinancement Atlas / FNE de 70%

- **Moyennes entreprises :**
  Effectif < 250 salariés et CA annuel < 50M€ ou total du bilan annuel < 43M€
  Taux de cofinancement Atlas / FNE de 60%

- **Grandes entreprises :**
  Entreprises n'entrant pas dans les 2 premières catégories
  Taux de cofinancement Atlas / FNE de 50%

Les coûts éligibles sont les coûts pédagogiques.

Il n'y a aucune prise en charge des rémunérations au titre du FNE 2024.

Les financements de la démarche IA

FNE FORMATION 2024

https://www.opco-atlas.fr/entreprise/beneficier-du-fne-formation.html

Conditions importantes

- Les actions de formations doivent être **validées par Atlas avant le 31 décembre 2024**, et avoir **une durée maximale de 12 mois à compter de la date de début de formation**. Elles devront s'achever avant le 31 décembre 2025.
- **Attention**, aucune formation antérieure à la demande de subvention signée ne sera prise en charge.

Comment bénéficier du FNE ?

Constituer un dossier de prise en charge comprenant :

- Le formulaire de demande de subvention FNE Formation
- La convention de formation ou le devis de l'organisme de formation
- Le programme détaillé de la formation
- La liste nominative des salariés en formation

Pour obtenir de l'aide et des précisions sur le FNE Formation

Pour toute question n'hésitez pas à consulter votre conseiller Atlas.

Pour plus de précisions, consultez la page FNE Formation d'Atlas .

Les financements de la démarche IA

FNE FORMATION 2024

https://www.opco-atlas.fr/entreprise/beneficier-du-fne-formation.html

Atlas, avec le soutien de l'Etat, prend en charge vos formations liées aux transitions numérique ou écologique :

•**Actions éligibles** : formations IA - formations big data & cloud - formations cybersécurité - formations liées aux transitions écologiques

•**Public** : ensemble des entreprises et des salariés relevant d'Atlas

•**Financement** : a minima 50% de vos projets formation
Spécificité des entreprises de 11 à 49 salariés : reste à charge finançable sur budget annuel de formation, dans la limite du plafond annuel de 4 500€ par entreprise.

•**Date de début de réception des dossiers de prise en charge** : 12 juin 2024
•**Date limite d'engagement** : 31 décembre 2024

•**Durée des formations** : 12 mois maximum à partir de la date de début de formation et fin de formation au plus tard le 31 décembre 2025

•**Modalités d'engagement** :

- Aucune rétroactivité possible
- La demande de subvention FNE doit nous parvenir avant le début de la formation
- Plafonnement de la subvention 2024 à hauteur de 500 K€ par groupe (entendu comme *l'ensemble d'entreprises composé d'une entreprise mère, de ses filiales et des entités dans lesquelles l'entreprise mère ou ses filiales détiennent des participations)*.
- Dépriorisation des entreprises ayant pris des engagements en 2023 sans réalisation effective des actions

Contactez votre conseiller emploi-formation pour connaître le détail des modalités de prise en charge.
En savoir plus sur le FNE-Formation et sur vos démarches

Les financements de la démarche IA

FNE FORMATION 2024

https://www.opco-atlas.fr/entreprise/beneficier-du-fne-formation.html

OPCO Atlas

Page web spécifique aux cabinets d'expertise comptable pour la Métropole :
https://www.opco-atlas.fr/criteres-financement.html?branche=219

AKTO

Page web spécifique aux cabinets d'expertise comptable pour les DOM-TOM (Guyane, Antilles, Réunion) :
https://www.akto.fr/tout-savoir-sur-le-fne-formation-2024-laide-financiere-pour-former-les-salaries-de-votre-entreprise/

Les financements de la démarche IA

OPCO ATLAS : Etape 1

Vous avez sélectionné une formation en dehors du catalogue campusAtlas ?

Dans ce cas, 2 étapes sont nécessaires pour bénéficier du FNE-Formation :

Etape 1 : compléter la demande de subvention et s'assurer de l'éligibilité de la formation sélectionnée

Vous devez compléter la demande de subvention FNE-formation, dans laquelle vous aurez à expliciter l'impact de la transition écologique ou des enjeux prioritaires de la transition numérique sur votre activité et vos besoins en compétences.

Si nécessaire, vous pouvez convenir d'un **rendez-vous avec votre conseiller** formation pour échanger plus en détails et vous assurer de l'éligibilité de l'action de formation envisagée.

Voir le document dans les annexes du diaporama

Les financements de la démarche IA

OPCO ATLAS : Etape 2

RCA Consulting, certifié QUALIOPI, peut vous fournir la convention + le programme détaillé de formation à l'IA

Etape 2 : procéder à la demande de prise en charge en ligne

La demande de subvention FNE-Formation est à déposer en ligne, depuis votre compte myAtlas. Sélectionnez le dispositif "Plan de développement des compétences" puis sélectionnez "FNE" dans le champ "contexte spécifique".

Pièces obligatoires à joindre :

- Demande de subvention FNE-Formation comprenant l'attestation sur l'honneur
- La convention de formation de l'organisme de formation ou devis de l'organisme de formation comportant : Intitulé de l'action, objectif et contenu de l'action de formation, durée, période de réalisation, modalités de déroulement de l'action, prix total prévisionnel de l'action et des différents modules de formation.
- Programme détaillé de la formation
- Formation interne : dernier bulletin de salaire du salarié dispensant la formation

Atlas reviendra vers vous dans un second temps avec un accord ou un refus de prise en charge.

Attention, aucune formation antérieure à la demande de subvention signée ne sera prise en charge.

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Les financements de la démarche IA

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Votre besoin

Vous souhaitez :

- Vous informer et être sensibiliser à l'intelligence artificielle
- Identifier et exploiter le potentiel de l'intelligence artificielle dans votre entreprise
- Sélectionner et intégrer une ou plusieurs solutions d'intelligence artificielle

Notre solution

Un programme d'accompagnement composé de formations et de missions de conseil pour sensibiliser les entreprises à l'intelligence artificielle, les accompagner dans l'exploitation de leurs données et dans l'intégration d'une ou plusieurs solutions d'intelligence artificielle.

Ce dispositif s'inscrit dans le plan France 2030 et est porté par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et le Secrétariat Général pour l'Investissement.

Les financements de la démarche IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Pour qui ?

- PME et ETI françaises (<2000 salariés)
- Entreprises de tous secteurs d'activités
- CA > 1m€
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Exclusion : entreprises en « difficulté » selon la définition européenne.

Pourquoi ?

Bénéficier d'un accompagnement sur-mesure qui a pour objectif de vous permettre d'identifier au sein de votre entreprise des nouveaux axes de croissance et d'innover à partir de l'exploitation des datas générées par votre activité ou celle de vos clients.

Quel prix ?

Compris **entre 3 900€ HT et 13 000€ HT** pris en charge à **50%** par Bpifrance.

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Les financements de la démarche IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Montant

- 1ère phase - volet formation : gratuit.
- 2ème phase - Diag Data IA : 13 000€ HT maximum subventionnés à 50% soit 6 500€ HT maximum de reste à charge pour l'entreprise.
- 3ème phase - Mission Choix de l'approche IA* : 13 000€ HT subventionnés à 50% soit 6 500€ HT de reste à charge pour l'entreprise.
- 4ème phase - Mission Accompagnement à la mise en œuvre de la solution IA* : jusqu'à 60 000€ HT maximum (sur devis) subventionnés à 50%,...

Durée

- 1ère phase : 15 minutes à 10 heures.
- 2ème phase - Diag Data IA : de 3 à 10 jours.
- 3ème phase - Mission Choix de l'approche IA : 10 jours.
- 4ème phase - Mission Accompagnement à la mise en œuvre de la solution IA : durée en fonction de la prestation choisie.

Les phases 3 et 4 du programme sont accessibles dans la limite du budget disponible et ne sont pas obligatoires en sortie du Diag Data IA (phase 2), qui doit rester néanmoins le point d'entrée du parcours Conseil du programme IA Booster. Il est donc exclu de démarrer directement en phase 3 ou 4.

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Les financements de la démarche IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Diagnostic Data IA

DIAG DATA intelligence artificielle

Trouver de nouveaux axes de croissance et mettre l'intelligence artificielle au service de vos projets de transformation

Le diag data intelligence artificielle vous accompagne dans l'identification de projets de rupture et de création de valeur à partir de l'exploitation des données de votre entreprise.
Il cible particulièrement les entreprises qui souhaitent engager une démarche d'innovation et stimuler leur croissance par l'exploitation des données.

La prestation d'accompagnement et de conseil est destinée à :

- évaluer les pistes de développement à partir de l'exploitation des data générées par l'activité de l'entreprise ou celle de ses clients ;
- cadrer les conditions de mise en œuvre d'un projet stratégique de rupture : développement d'un nouveau business model, de nouveaux produits/services ;
- disposer d'un plan d'action opérationnel.

RCA CONSULTING

Les financements de la démarche IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Documents Nécessaires

1. Formulaire de Demande de Subvention :
   - Complétez avec les informations détaillées sur votre entreprise.
   - Décrivez le projet IA que vous souhaitez développer, en précisant son impact et sa pertinence.
2. Attestation sur l'Honneur :
   - Déclaration attestant de la véracité des informations fournies et du respect des conditions d'éligibilité.
3. Documents Comptables :
   - Justificatifs de l'effectif de l'entreprise (nombre d'employés).
   - Chiffre d'affaires annuel récent.
   - Bilan comptable le plus récent.
4. Proposition Commerciale de l'Offre de Formation ou de Conseil :
   - Incluez l'objectif et le contenu de la formation ou de la mission de conseil.
   - Spécifiez la durée et les modalités de réalisation.
   - Mentionnez le prix total prévisionnel de l'action.
5. Liste des Salariés Participants :
   - Pour chaque salarié participant, fournissez les coordonnées et le poste occupé.
6. Attestations de Régularité Sociale et Fiscale :
   - Attestation de régularité fiscale délivrée par l'administration fiscale attestant que l'entreprise est à jour de ses obligations fiscales.
   - Attestation de régularité sociale délivrée par l'URSSAF ou l'organisme de sécurité sociale compétent, attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations sociales.

Pour lancer sa demande en ligne, allez sur ce lien et **ajoutez** votre entreprise
https://app.bel.bpifrance.fr/subscribe/diag-accompagnement-innovation

bpifrance | SERVIR L'AVENIR

Diag Accompagnement Innovation
en quelques mots...

Les diagnostics consistent en une prestation d'accompagnement et de conseil délivrée par un expert sur une thématique spécifique **(Ex : Design, Data IA, Croissance, Europe, Propriété intellectuelle, Partenariat Technologique International)**.

Bpifrance prend en charge 50 à 80 % de la prestation selon le dispositif.

Une fois votre demande envoyée, nos équipes vous contacteront. Des pièces complémentaires pourront vous être demandées préalablement à la décision.

Aucune entreprise ajoutée **Ajouter**

Avant de commencer votre demande, assurez-vous d'avoir les éléments suivants :

Documents nécessaires :

Attestation de régularité sociale
Obligatoire si vous disposez d'au moins 1 salarié. Datant de moins de 3 mois.

Attestation de régularité fiscale
Obligatoire si votre entreprise a déjà clôturé un exercice fiscal. Datant de moins de 3 mois.

Votre progression sera automatiquement sauvegardée

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir certains éléments, notre service client reste à votre service.

← **Retour** **Suivant** →

Les financements de la démarche IA

IA Booster France 2030

Programme d'accompagnement pour intégrer des solutions d'intelligence artificielle au sein de votre entreprise pour augmenter votre productivité et enrichir vos offres

Chargez vos attestations
de régularité
sociale et fiscale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale des Finances publiques

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE
TAX CLEARANCE CERTIFICATE

Numéro de délivrance *Certificate number* : 17000151

La société désignée ci-dessous *The company named below* :

DENOMINATION DE LA SOCIETE *Name of the company* :
SARL RC&A CONSULTING

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT *Address of the main establishment* :
44 AVENUE MAGELLAN
33950 LEGE-CAP-FERRET

N° SIREN *Tax identification number (SIREN number)* : 492240619

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes
is in good standing with respect to the following tax obligations :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
Filing of corporate income tax and VAT returns
- Paiement de la TVA[1]
Payment of VAT
- Paiement de l'impôt sur les sociétés[1]
Payment of corporate income tax

Date de délivrance *Date of issue* : **04/07/2024**

Service gestionnaire *The administrative service* :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES ARCACHON
EQUIPE IFU
17 CRS TARTAS
33311 ARCACHON CEDEX

Tél. : 0557724750
SIE.ARCACHON@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

[1] Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge *Including any penalties*

Tout commence par votre entreprise.

492 240 619 — RC&A CONSULTING

Suivant →

SIREN	492 240 619
Raison sociale	RC&A CONSULTING
Code NAF / APE	7022Z
Activité principale	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
Adresse postale	44 AVENUE MAGELLAN 33950 LEGE-CAP-FERRET
Nature juridique	SASU Société par actions simplifiée à associé unique

Voici les informations concernant votre entreprise. Avant de continuer, **veuillez vérifier que celles-ci correspondent au contenu de vos documents légaux (k-bis).**

Si ces informations sont erronées, veuillez vous rendre sur infogreffe.fr et demander leur rectification.

←

Continuer →

bpifrance | SERVIR L'AVENIR

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Diag Accompagnement Innovation
en quelques mots...

Les diagnostics consistent en une prestation d'accompagnement et de conseil délivrée par un expert sur une thématique spécifique **(Ex : Design, Data IA, Croissance, Europe, Propriété intellectuelle, Partenariat Technologique International)**.

Bpifrance prend en charge 50 à 80 % de la prestation selon le dispositif.

Une fois votre demande envoyée, nos équipes vous contacteront. Des pièces complémentaires pourront vous être demandées préalablement à la décision.

RC&A CONSULTING
492240619

Modifier

Avant de commencer votre demande, assurez-vous d'avoir les éléments suivants :

Documents nécessaires :

Attestation de régularité sociale
Obligatoire si vous disposez d'au moins 1 salarié. Datant de moins de 3 mois.

Attestation de régularité fiscale
Obligatoire si votre entreprise a déjà clôturé un exercice fiscal. Datant de moins de 3 mois.

Votre progression sera automatiquement sauvegardée

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir certains éléments, notre service client reste à votre service.

← Retour

Suivant →

Votre projet

Choisissez votre Diagnostic

Diag Data-Intelligence Artificielle

Comment avez-vous connu cette offre

Moteur de recherche / Internet

Êtes-vous déjà en relation avec un chargé d'affaires Bpifrance ?

Oui | Non

Présentation de votre projet

484/2000 caractères

Nous souhaitons valoriser au maximum les data collectées depuis 25 ans sur les cabinets d'expertise comptables dans le cadre de notre activité de consultants et d'éditeur de logiciels, mais aussi celles de nos clients dans le cadre de leurs activités propres.
Nous développons également un nouveau business model très innovant autour de prestations et d'outils à base d'IA (workflows, logiciels) à destination de ces clients et souhaitons travailler sur un plan d'action opérationnel.

A quel stade d'avancement êtes-vous de votre projet stratégique data ?

277/2000 caractères

Nous avons lancé ce projet début 2023 et créé une première plateforme d'e-learning IA.
Nous avons développé nos premiers outils au profit des cabinets d'expertise comptable et d'audit.
Nous avons des idées de robots de collecte et interactifs (conversationnels) très puissants.

Quels bénéfices attendez-vous de ce projet ? (plusieurs choix possibles)

4 éléments sélectionnés

- [x] Améliorer la relation client ou accroître l'efficacité commerciale
- [x] Innover par de nouveaux produits et transformer l'expérience client
- [x] Optimiser les processus et la performance opérationnelle
- [x] Diversifier ou transformer le modèle économique

Merci de choisir une ou plusieurs options

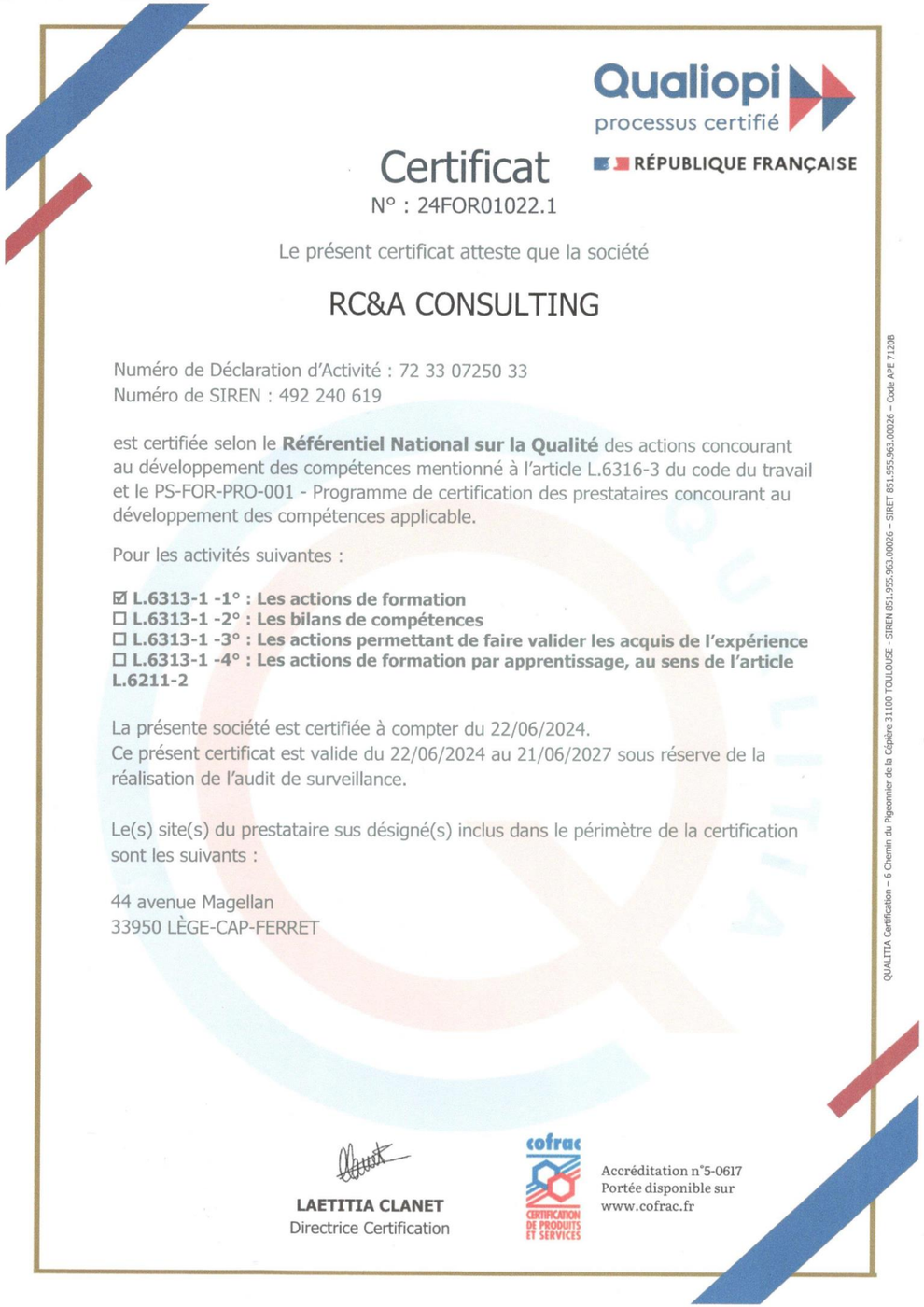

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certificat
N° : 24FOR01022.1

Le présent certificat atteste que la société

RC&A CONSULTING

Numéro de Déclaration d'Activité : 72 33 07250 33
Numéro de SIREN : 492 240 619

est certifiée selon le **Référentiel National sur la Qualité** des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 - Programme de certification des prestataires concourant au développement des compétences applicable.

Pour les activités suivantes :

☑ **L.6313-1 -1° : Les actions de formation**
☐ **L.6313-1 -2° : Les bilans de compétences**
☐ **L.6313-1 -3° : Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience**
☐ **L.6313-1 -4° : Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L.6211-2**

La présente société est certifiée à compter du 22/06/2024.
Ce présent certificat est valide du 22/06/2024 au 21/06/2027 sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.

Le(s) site(s) du prestataire sus désigné(s) inclus dans le périmètre de la certification sont les suivants :

44 avenue Magellan
33950 LÈGE-CAP-FERRET

QUALITTIA Certification – 6 Chemin du Pigeonnier de la Cépière 31100 TOULOUSE – SIREN 851.955.963.00026 – SIRET 851.955.963.00026 – Code APE 7120B

LAETITIA CLANET
Directrice Certification

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Accréditation n°5-0617
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour être éligibles au FNE-Formation 2024 ou au programme IA Booster France 2030, les organismes de formation et de conseil doivent répondre à certains critères :

1. Certification Qualiopi obligatoire :

Les organismes de formation doivent impérativement être certifiés Qualiopi pour que leurs prestations soient éligibles au FNE-Formation 2024[1][2]. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires de formation.

2. Formations en lien avec les axes prioritaires :

Pour le FNE-Formation 2024, les formations proposées doivent s'inscrire dans l'un des axes prioritaires suivants[1][2][4] :

- Accompagnement de la transition écologique et énergétique
- Accompagnement de la transition alimentaire et agricole
- Accompagnement de la transition numérique (recentré sur l'intelligence artificielle et la cybersécurité)
- Accompagnement des Grands Événements 2024 (Jeux Olympiques et Paralympiques, WorldSkills)

3. Formats de formation éligibles :

Les formations peuvent être dispensées en présentiel, à distance (FOAD), en format mixte ou en situation de travail (AFEST)[1][4].

Les financements de la démarche IA

PRECISIONS !

Cumuler une demande de fonds FNE Formation 2024 et le dispositif BPI Booster IA 2030

Possibilité de Cumul

Il est théoriquement possible de cumuler une demande de fonds FNE Formation 2024 avec le dispositif BPI Booster IA 2030, car ces deux dispositifs sont indépendants et visent à soutenir différentes facettes de la formation et de l'innovation au sein des entreprises. Le FNE Formation est principalement axé sur la formation des salariés pour maintenir l'emploi et développer les compétences, tandis que le programme IA Booster 2030 vise à aider les entreprises à intégrer l'intelligence artificielle pour améliorer leur compétitivité et moderniser leur production.

Les financements de la démarche IA

PRECISIONS !

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Critères de Choix

Si vous devez faire un choix entre les deux dispositifs, plusieurs critères peuvent vous aider à prendre une décision :

1. **Objectif de la Formation** : Si votre principal objectif est de former vos employés aux nouvelles compétences nécessaires pour la transition numérique, le FNE Formation serait plus approprié. En revanche, si vous souhaitez intégrer des solutions d'IA spécifiques pour améliorer vos processus ou développer de nouveaux produits/services, le programme IA Booster serait plus adapté.

2. **Montant du Financement** : Le FNE Formation peut couvrir jusqu'à 70% des coûts pédagogiques de la formation, ce qui est avantageux pour les entreprises cherchant à réduire les coûts de formation des salariés. Le programme IA Booster, quant à lui, peut financer jusqu'à 80% du coût des prestations liées à l'intégration de l'IA, incluant les phases de diagnostic et de mise en œuvre.

3. **Type de Soutien** : Le FNE Formation se concentre sur le développement des compétences des salariés, offrant un cadre structuré pour divers parcours de formation. Le programme IA Booster propose un accompagnement plus technique et stratégique, couvrant des diagnostics, des choix de solutions IA et leur mise en œuvre.

Les financements de la démarche IA

PRECISIONS !

Stratégie Prudente

Il peut être prudent de faire une demande pour les deux dispositifs et choisir ensuite en fonction des réponses et des conditions spécifiques de chaque financement. Cela vous permettra de maximiser les chances d'obtenir un soutien financier optimal et de choisir le dispositif le plus avantageux en termes de couverture des coûts et d'adéquation avec vos objectifs stratégiques.

Pour plus d'informations et pour déposer vos demandes, vous pouvez consulter les sites suivants :

- FNE Formation (Experts Comptables)
- Programme IA Booster 2030 (entreprises.gouv.fr) (ActuIA)

En cas de questions spécifiques ou de besoin d'accompagnement, il est recommandé de contacter votre conseiller chez OPCO Atlas ou Bpifrance.

Voir les infos données dans les slides précédentes

03 Les raisons de monter des dossiers au plus vite courant Juillet 2024 ?

Xpert-IA
VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Raison n°1

Les délais de traitement des dossiers chez les OPCO et Bpi France vont prendre du temps

Raison n°2

Un travail consistant pour implémenter l'IA nécessite de disposer au - de 6 mois pour bien avancer

Raison n°3

Au sortir des congés d'été, vous serez repris par les travaux accumulés, le congrès, les formations...

Raison n°4

La pression de la période fiscale reviendra très vite, trop vite !

Raison n°5

Les dispositifs seront-ils reconduits en 2025 au vu de la santé des comptes de la Nation ?

04 Pourquoi faire ce travail avec RCA Consulting et Xpert-IA ?

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Raison n°1

Une plateforme de formation en e-learning qui va se doter de parcours ludiques et personnalisés

Raison n°2

Des premiers outils (PilotGuard, robot Urssaf, robot conversationnel etc...) et un support dédié

Raison n°3

De l'IA totalement dédiée aux cabinets, épaulée par des diagnostics et des méthodes opératoires

Raison n°4

Une enveloppe globale de + de 50.000€ (mieux placée que dans des embauches médiocres ou pire)

Raison n°5

Un avantage concurrentiel incroyable et un nouveau BM : une chance unique de ROI pour vous !

➔ C'est le moment ou jamais de faire la différence et de sortir du marasme ambiant !

04 Pourquoi faire ce travail avec RCA Consulting et Xpert-IA ?

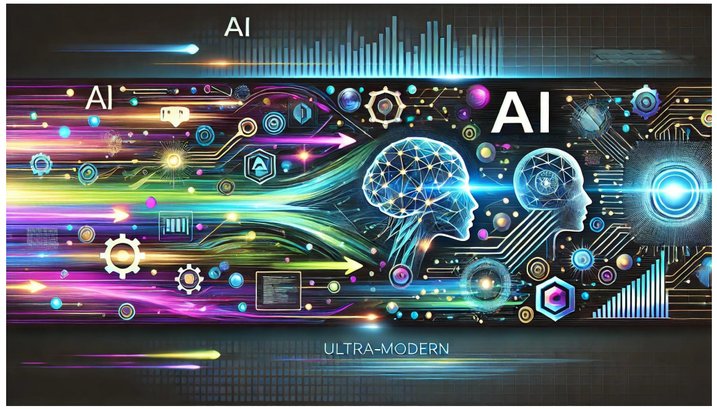

Faites vite !

Nous prendrons seulement 20 cabinets en accompagnement cette année

Si vous attendez septembre ou le congrès...

Les fonds se seront asséchés et les délais administratifs vont exploser : fichu pour 2024 !

➔ Pour me joindre : 06 11 23 09 18 ou stephane.regnier@rcac.fr

Xpert-IA pourrait lever des fonds pour se développer plus vite

Si vous êtes intéressé.e de participer au projet...

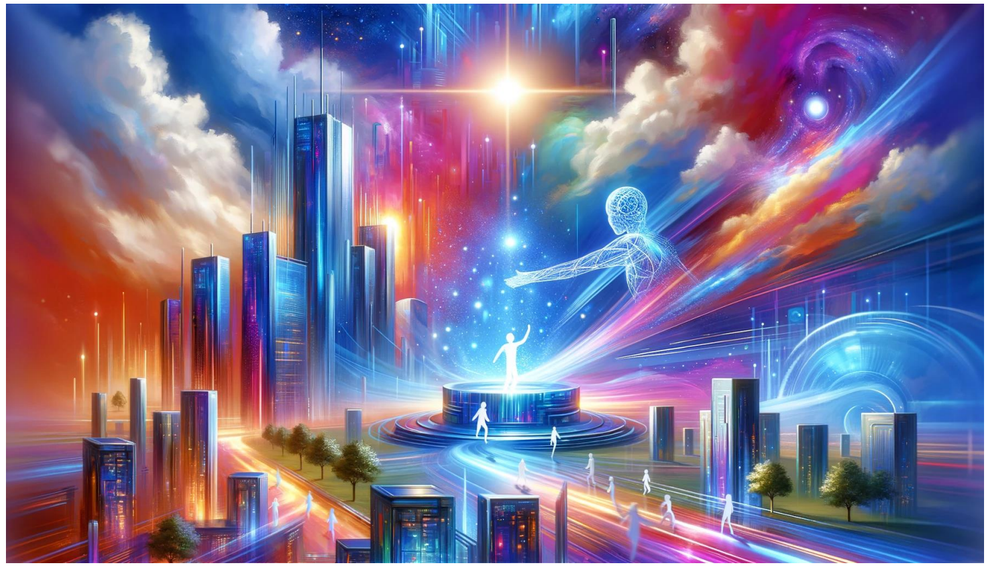

Xpert-IA

VOTRE CABINET AU TOP DE L'IA

Prochain webinaire le vendredi 12 juillet 2024

L'actualité technologique des IAG